



CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE + 41 22 - 919 41 50
FAX + 41 22 - 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Migrations et droits de l'homme

Séminaire à l'intention des membres de commissions parlementaires traitant des droits de l'homme
et d'autres commissions s'occupant des questions de migrations

GENEVE, 24-26 OCTOBRE 2007

Genève, le 25 juillet 2007

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis 2004, l'Union interparlementaire organise chaque année un séminaire sur un sujet d'actualité en relation avec les droits de l'homme à l'intention de parlementaires qui, participant aux travaux des commissions parlementaires compétentes, peuvent agir et ont une expérience de la promotion et de la protection des droits de l'homme dont ils peuvent faire bénéficier d'autres personnes. J'aimerais, par la présente, attirer votre attention sur le séminaire de cette année, qui portera sur la question des migrations dans la perspective des droits de l'homme. Il aura lieu du 24 au 26 octobre 2007 au Siège de l'UIP à Genève.

Les migrations sont souvent considérées uniquement sous l'angle de l'économie et du développement et les débats sur cette question portent essentiellement sur les flux migratoires à l'échelle régionale et mondiale et leur impact sur les populations. Cependant, un examen rapproché des migrations fait ressortir leur côté humain et les droits fondamentaux qui sont si souvent en jeu. C'est sous cet angle que le séminaire abordera les migrations. Il s'intéressera aux forces d'attraction et de dissuasion qui s'exercent sur ces mouvements et à leurs répercussions sur les droits de l'homme. Il examinera aussi les difficultés de l'intégration, les conditions d'une gestion de mouvements migratoires irréguliers qui soit compatible avec les droits de l'homme et les moyens de lutter contre un traitement inhumain ou discriminatoire des migrants. L'étude de chacun de ces sujets sera centrée sur le cadre international juridique et politique qui existe déjà et fixe des normes en matière de droits de l'homme et sur la contribution que peuvent apporter les parlements.

Le séminaire est organisé en collaboration avec deux institutions des Nations Unies, l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Il sera ouvert à tous les membres de commissions parlementaires traitant des migrations, en particulier de celles des droits de l'homme, du travail et des affaires sociales et économiques. Les sujets inscrits à l'ordre du jour seront introduits par des parlementaires et des experts internationaux. Comme à l'accoutumée, l'accent sera mis sur le débat et on fera en sorte de laisser suffisamment de temps au libre échange des opinions. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

Vous trouverez ci-joint le programme provisoire de cette réunion de trois jours. Le programme définitif, avec la liste des intervenants, vous sera envoyé d'ici à fin septembre 2007. Dans l'intervalle, vous êtes invités à remplir le formulaire d'inscription ci-joint et à le retourner à notre Secrétariat avant le 31 août 2007. A ce propos, je vous informe que la salle de conférence au siège de l'UIP ne peut accueillir qu'un nombre limité de participants, raison pour laquelle je vous serais reconnaissant de bien vouloir limiter l'éventuelle délégation de votre parlement à trois personnes (y compris conseiller et secrétaire). Veuillez noter que tous les documents concernant le séminaire seront aussi affichés - et régulièrement mis à jour si nécessaire - sur le site Web de l'UIP à partir de fin juillet 2007.

Je tiens à préciser que toutes les questions relatives aux visas, à l'hébergement hôtelier et aux déplacements des participants doivent être réglées par les participants eux-mêmes. Pour faciliter les réservations de chambres d'hôtel, je joins à la présente un formulaire de réservation que les participants pourront utiliser s'ils le souhaitent. Les participants sont priés de transmettre les formulaires de réservation à Genève Tourisme, qui se chargera de toutes les questions d'hébergement.

Enfin, pour tirer le meilleur profit du séminaire et en assurer un bon suivi, je saurais gré à chaque participant de bien vouloir remplir et retourner le bref questionnaire ci-joint qui devrait nous aider à comprendre les problèmes que rencontrent les parlements dans le domaine des migrations, ainsi que les mesures qu'ils ont prises récemment ou envisagent de prendre dans l'avenir immédiat.

Je me réjouis à la perspective de la participation de votre parlement à ce séminaire et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général

Annexes : Programme provisoire
Formulaire d'inscription
Formulaire de réservation de chambres d'hôtel
Questionnaire